

le 29 janvier 2018

## Contre le cancer du col de l'utérus, adoptez le dépistage !

### Lancement des travaux sur l'extension du dépistage organisé dans le Grand Est

Si **le cancer du col de l'utérus** a diminué de moitié ces 20 dernières années, il **est encore responsable aujourd'hui du décès de 1 100 femmes par an**. Pourtant, la plupart de ces cancers pourraient être évités grâce à deux leviers complémentaires : **la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) et le dépistage par frottis cervico-utérin (FCU)**.

La 12<sup>ème</sup> semaine européenne de prévention et de dépistage du cancer du col de l'utérus, qui a lieu du 28 janvier au 3 février 2018, est ainsi l'occasion pour l'Agence Régionale de Santé et l'Assurance Maladie Grand Est de rappeler à toutes les femmes combien il est important pour elles **de se faire régulièrement dépister** et de vacciner leurs filles pour lutter contre cette maladie.

En France, avec près de **3 000 nouveaux cas par an**, le cancer du col de l'utérus représente la 2<sup>ème</sup> cause de décès par cancer chez les femmes de moins de 45 ans. Pourtant, il pourrait presque être éliminé **grâce à la vaccination des jeunes filles contre les HPV et au dépistage par FCU chez les femmes de 25 à 65 ans**.

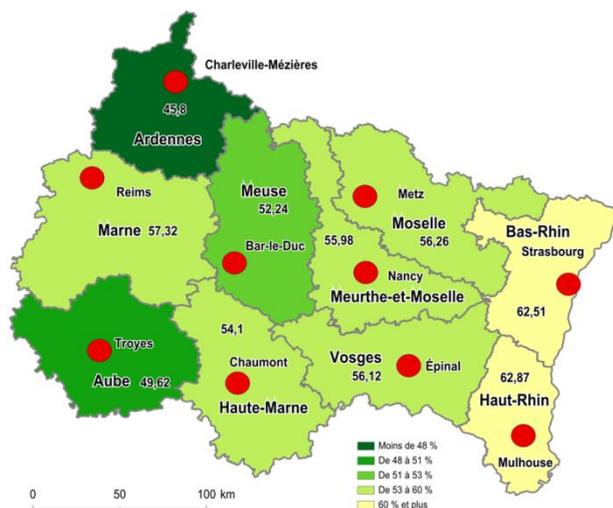
**Le dépistage par FCU** s'adresse aux femmes de 25 à 65 ans<sup>1</sup>, y compris celles ayant été vaccinées contre les HPV.

Recommandé par la Haute Autorité de santé (HAS) tous les trois ans<sup>2</sup>, il permet de détecter des lésions précancéreuses et des cancers à un stade précoce.

**Grâce à ce dépistage, 9 cas de cancer sur 10 pourraient être évités !**

Or, en France, 38 % des femmes concernées ne le réalisent pas, ou pas assez fréquemment.

En région Grand Est, entre octobre 2014 et octobre 2017, elles étaient, pour le régime général, presque 45 % en moyenne à ne pas en avoir réalisé. (cf. carte)



Nombre de bénéficiaires ayant eu au moins un frottis remboursé entre octobre 2014 et octobre 2017 par département en région Grand Est  
[Source : SNIIRAM-DCIR]

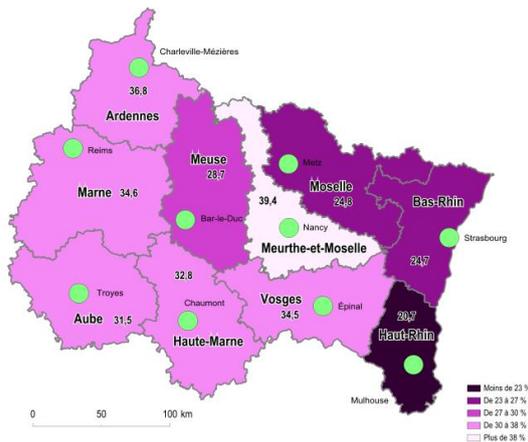
<sup>1</sup> soit environ 1,5 million de femmes dans le Grand Est.

<sup>2</sup> après deux frottis normaux réalisés à un an d'intervalle.

#### Contacts presse :

Agence Régionale de Santé Grand Est – Mylène MARTHELY

Assurance Maladie Grand Est – Stéphane FAVRET



Couverture vaccinale (%) par le vaccin HPV chez les jeunes filles de 15 ans nées en 2001 (1 dose)  
[Source : SNIIRAM-DCIR, Santé publique France]

Quant à la **vaccination HPV**, bien que recommandée depuis 2007 chez les jeunes filles de 11 à 14 ans, avec un rattrapage possible pour celles âgées de 15 à 19 ans révolus qui ne seraient pas encore vaccinées, elle reste encore insuffisamment mise en œuvre.

En France, chez les adolescentes nées en 2001, seules 24,4 % d'entre elles ont bénéficié d'au moins un remboursement de vaccin à 15 ans à fin 2016. En région Grand Est, elles étaient presque 31 % en moyenne à en avoir bénéficié. (cf. carte)

**Toutefois, il faut rappeler que la vaccination contre les HPV ne dispense pas de la réalisation d'un frottis...**

### Lancement des travaux sur l'extension du dépistage organisé dans le Grand Est

Forts de ces constats nationaux, les pouvoirs publics ont donc décidé, à travers le plan cancer 2014-2019, de **généraliser le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus à l'ensemble du territoire pour permettre aux femmes concernées d'avoir accès à un dépistage régulier et lutter contre les inégalités d'accès et de recours au dépistage.**

En effet, dans les départements où il est expérimenté, on constate un taux de frottis plus important, un nombre de lésions précancéreuses diagnostiquées en hausse et de cancers en baisse ainsi qu'un meilleur suivi des femmes dont le frottis s'est avéré anormal.

En région Grand Est, c'est [l'association alsacienne EVE](#) qui a été retenue pour piloter la mise en œuvre de ce dépistage organisé du fait de son expérience dans le domaine depuis plus de 20 ans.

**Celui-ci sera déployé, en 2018, dans un premier temps en Moselle puis dans la Marne et les Ardennes avant d'être étendu à toute la région Grand Est.**

Les femmes n'ayant pas réalisé de frottis depuis 3 ans seront invitées par la structure de gestion des dépistages organisés de leur département à réaliser l'examen. En Moselle, il s'agit de l'[AMODEMACES](#), dans la Marne, c'est ADPS Dépistage 51 et, dans les Ardennes, la [Société ardennaise de cancérologie – SAC 08](#).

#### ① Pourquoi commencer la généralisation par le département de la Moselle ?

Le déploiement du dépistage organisé en Moselle permettra de couvrir **plus de la moitié des femmes concernées du Grand Est** (53,7 %). En outre, les professionnels de santé du département ont déjà une bonne connaissance du programme puisque l'association EVE travaille depuis de nombreuses années avec des anatomo-cytopathologistes (ACP) et des prescripteurs préleveurs.

#### Contacts presse :

Agence Régionale de Santé Grand Est – Mylène MARTHELY

Assurance Maladie Grand Est – Stéphane FAVRET

[ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)

[stephane.favret@cpam-basrhin.cnamts.fr](mailto:stephane.favret@cpam-basrhin.cnamts.fr)